

« La gestion d'un cabinet, c'est un métier à temps plein » : voilà le constat que Julie a tiré des douze ans où elle était assistante dentaire. Démarches administratives, paperasse, respect des normes : autant de tâches chronophages qui lestent le quotidien du dentiste, et qu'elle a décidé de prendre à sa charge ! La voilà aujourd'hui conseillère en mise aux normes des cabinets dentaires.

Julie vient de recruter une personne pour développer son activité dans la région Est.

Quand l'assistante devient chef d'entreprise

Sonia Julaud

« Je suis devenue assistante dentaire par hasard ! » plaisante Julie.

► « Le dentiste d'une de mes amies avait besoin de remplacer son assistante, malade, pendant une semaine ». Douze ans plus tard, Julie était encore là ! Seule assistante au cabinet (la précédente étant finalement partie en congé parental), « je faisais tout, et j'adorais ça ! » dit-elle. Devis, factures, courriers, suivi des stocks, comptabilité, négociation des contrats fournisseurs, stérilisation, travail à quatre mains, aide opératoire au bloc : elle était le bras droit de son praticien, surtout sur le plan administratif. « Les dentistes ont une formation de professionnel de santé, et pas du tout de gestionnaire » constate-t-elle. La paperasse est très lourde pour eux. Julie développe donc une vraie expertise en gestion.

Petit à petit, une idée fait son chemin : « et si j'en faisais mon métier ? ».

► Même si, quand on est assistante, chaque jour est différent, la perspective d'exercer le même travail jusqu'à la retraite ne lui convenait pas. Il lui fallait du changement. Pendant quatre ans, elle mûrit le projet, généreusement encouragée par son praticien, qui finit même par lui prêter les fonds nécessaires pour démarrer l'entreprise ! « Tout a été très simple. J'ai demandé à une comptable de créer le statut juridique de la société. Puis j'ai fait une formation à l'accessibilité handicapé des cabinets dentaires. Très curieuse de nature, j'ai trouvé sur Internet les informations qu'il me fallait pour développer mon affaire » explique Julie. Elle avait la chance de bien connaître le milieu dentaire : ses premiers clients ont donc été les confrères de son praticien. Au départ, une dizaine, puis le nombre a augmenté. « Le



Les dentistes ont une formation de professionnel de santé, et pas du tout de gestionnaire

monde dentaire est petit, je n'ai pas encore eu besoin de démarcher de prospects. Ça fait maintenant deux ans que ça dure et je ne manque pas de travail, bien au contraire!» rit-elle.

Mais en quoi consiste son nouveau métier ?

«Je prends en charge la mise aux normes des cabinets dentaires» explique Julie. Un créneau qui peut sembler pointu, mais très exigeant pour les praticiens, qui s'en passeraient volontiers! D'où la sous-traitance à un prestataire comme Julie. Elle se charge de faire l'audit de l'équipement et des besoins, de remplir les formalités administratives, et de trouver les fournisseurs. Elle intervient en accessibilité handicapés, radioprotection, protection incendie, électricité, affichage obligatoire, matériel de l'urgence, équipement informatique. Elle se déplace même dans les cabinets lors des contrôles (par les PCR - personne certifiée en radioprotection), pour faire gagner du temps à l'équipe dentaire. Et depuis le début de l'année, elle prend aussi en charge le recrutement. «Trouver l'assistante adéquate est un problème pour les dentistes, qui n'ont que peu de temps à consacrer à la recherche de la perle rare».

Le bilan ? « Résolument positif ! » s'enthousiasme Julie.

«Je ne reviendrais pas en arrière. Certes, je ne compte plus mon nombre d'heures, mais je travaille la plupart du temps à la maison, je n'ai donc pas de trajets à faire. Je place mes rendez-vous à l'heure du déjeuner ou le soir, je peux choisir de travailler le dimanche, la flexibilité est totale. Je suis donc plus disponible pour ma famille, et toujours volontaire pour accompagner les sorties scolaires de mon fils! C'est un métier passionnant car je suis l'entière responsable de mon activité. Etre une des interlocutrices clés des cabinets est valorisant. Mais c'est aussi plus stressant: lorsque le chiffre d'affaires est de zéro au mois d'août, il faut tout de même payer le loyer! La seule chose que je pourrais regretter est le fait de ne plus avoir de collègues. Mon travail est un peu solitaire, je passe beaucoup de temps devant mon ordinateur».

Et l'avenir? Il est déjà en marche: Julie vient de recruter une personne pour développer son activité dans la région Est. «C'est une ancienne assistante, comme moi. Et qui mieux qu'une assistante pour connaître le fonctionnement des cabinets dentaires et les besoins des praticiens? L'assistante, c'est le nerf du cabinet!».

Le saviez-vous ?

Depuis le 27 septembre 2015, tous les cabinets doivent pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite, ou du moins avoir déposé un dossier certifiant la procédure de mise aux normes.